

## POLITIQUE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'ONG MadAvance s'engage fermement à minimiser son impact environnemental et à promouvoir la durabilité dans toutes les facettes de ses opérations. Nous reconnaissions l'importance cruciale de préserver l'environnement pour les générations actuelles et futures. Cette politique de protection de l'environnement expose nos engagements et actions visant à réduire notre empreinte carbone, à préserver les ressources naturelles et à encourager des pratiques respectueuses de l'environnement.

### Engagements environnementaux

**Conformité :** L'ONG MadAvance s'engage à respecter toutes les lois, réglementations et normes environnementales applicables. Nous surveillerons constamment l'évolution des exigences environnementales et nous assurerons que nos opérations demeurent pleinement conformes.

**Prévention de la pollution :** Nous nous efforçons de prévenir la pollution en adoptant des pratiques visant à minimiser la production de déchets, les émissions et le rejet de substances nocives dans l'environnement. Des mesures de prévention de la pollution, telles que la réduction des déchets, le recyclage et l'élimination appropriée des matières dangereuses, seront mises en œuvre.

**Conservation des ressources :** L'ONG MadAvance se consacre à la préservation des ressources naturelles, comprenant l'eau, l'énergie et les matières premières. Nous favoriserons une utilisation efficace des ressources à travers des programmes de conservation, l'adoption de technologies durables et la mise en place de mesures d'économie d'énergie.

**Atténuation du changement climatique :** Conscients de l'urgence de lutter contre le changement climatique, nous nous engageons à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par nos opérations. Des initiatives d'efficacité énergétique, l'adoption d'énergies renouvelables et des stratégies de compensation contribueront à minimiser notre empreinte carbone.

**Protection de la biodiversité :** L'ONG MadAvance accorde une grande valeur à la biodiversité et reconnaît son rôle essentiel dans le maintien de l'équilibre écologique. Des actions seront menées pour protéger et améliorer la biodiversité dans nos opérations, notamment par la promotion de pratiques d'utilisation durable des terres et l'évitement d'activités préjudiciables aux écosystèmes et aux espèces menacées.

**Engagement des fournisseurs et des entrepreneurs :** Nous collaborerons étroitement avec nos fournisseurs et entrepreneurs pour nous assurer qu'ils partagent notre engagement envers la durabilité environnementale. Des critères environnementaux seront pris en compte dans notre processus d'approvisionnement, en accordant la priorité aux fournisseurs adoptant des pratiques environnementales solides, et nous encouragerons un dialogue continu sur des solutions durables.

**Engagement envers les parties prenantes :** L'ONG MadAvance s'engage à collaborer avec l'ensemble de nos parties prenantes, notamment les employés, les clients, les communautés et les organismes de réglementation, afin de solliciter leur contribution, leurs commentaires et leur collaboration sur les questions environnementales.

**Communication et révision de la politique :** Cette politique environnementale sera communiquée à tous les employés, entrepreneurs et parties prenantes, et elle sera accessible au public sur notre site Web. Nous procéderons à des examens périodiques de cette politique afin de garantir son alignement avec l'évolution des normes et des pratiques environnementales.

## Rapports

### Signalement des violations de la politique environnementale

Tout signalement de suspicion de violation de notre politique de protection de l'environnement doit être fait de manière confidentielle au responsable des griefs de L'ONG MadAvance et envoyé par courrier électronique à l'adresse [confidentiel\\_grievance@madavance.org](mailto:confidentiel_grievance@madavance.org) avec pour objet « Violations suspectées de la politique environnementale ».

L'ONG MadAvance demeure engagé en tant que gestionnaire responsable de l'environnement. En intégrant des considérations environnementales dans nos processus décisionnels, en adoptant des pratiques durables et en impliquant nos parties prenantes, nous cherchons à réduire notre empreinte écologique et à contribuer à un avenir plus durable pour tous.